

**Réunion du Bureau du vendredi 11 janvier 2019 à Bordeaux**

*Procès-verbal*

**Présents :** Mmes MOUZET Nicole et ROUANE Ghyslaine  
MM CAMBLATS Éric, DUFAU Pierre, POUSTIS Joël, PREDIGNAC Michel, SALMON Alain, SEGUIN David et  
WATRIN François

**Excusé :** M. BRACONNIER Sylvain

**1. DEMISSION D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR**

Anne-Marie ANTOINE a adressé un courriel au président de la ligue annonçant sa volonté de démissionner de son rôle d'élue au sein du comité directeur de la ligue pour raisons de santé en date du 10 janvier 2019.

Cette démission est soumise à l'approbation des membres du bureau :

**Validation à l'unanimité par le Bureau Régional**

**2. TOURNOI DES ETOILES : PREMIER BILAN**

Le premier bilan effectué par le comité du Lot-et-Garonne aura lieu mardi prochain. Cependant, dans l'ensemble l'organisation a été très correcte hormis quelques soucis de navettes, quelques blessures, le départ anticipé de délégations avant la cérémonie des récompenses qui fut trop longue.

Ghyslaine ROUANE n'a pas le même point de vue sur cette manifestation. Les délégations des CD 87, 19 et 64 se plaignent de la qualité et quantité des repas fournis. Le CD 19 revient sur l'organisation sportive générale (distance importante entre les sélections masculines et féminines d'un même département, gestion complexe des minibus, 4 rencontres disputées dont 3 contre l'Indre, isolé en matière d'ambiance).

La contrainte de l'éloignement est due principalement au format du tournoi proposé (36 équipes) qui implique donc un nombre important d'infrastructures rarement disponibles à proximité.

Il y a eu un réel problème d'organisation sportive du fait du programme proposé. L'absence de Thierry ROSES, en charge de l'organisation sportive de cette manifestation n'a pas aidé. Désormais, il faudra que le responsable sportif soit présent tout au long du tournoi.

Pierre DUFAU va demander à Laurent MOPSUS qu'une enquête soit faite auprès des délégations présentes afin de faire un bilan précis de ce tournoi et d'en extraire les éléments à améliorer.

Un travail va se faire en collaboration avec la ligue du Centre Val-de-Loire et les DTR pour déterminer la nécessité de ce tournoi, le format à adopter, car se posent trop d'interrogations quant à l'unité de lieu, au coût pour les départements...

D'un point de vue des officiels, ils sont satisfaits et contents de l'encadrement.



Le seul point négatif de ce weekend-là, c'est le stage de mi saison des arbitres championnat de France qui se tenait en parallèle du tournoi.

### **3. RESSOURCES HUMAINES : APPELS A CANDIDATURES – AGENT DE DEVELOPPEMENT ET DIRECTEUR TERRITORIAL**

La ligue va lancer deux appels à candidatures pour des postes de directeur territorial et d'agent de développement 3x3. Les fiches de poste sont en annexes et seront diffusées en début de semaine.

Pierre DUFAU propose que la fiche de poste soit retransmise aux candidats qui avaient postulé suite à l'ancien appel.

### **4. BATIMENTS**

#### **1. Locaux de La Crèche**

Le président a reçu un courrier du cabinet d'architectes, voisin de nos locaux à La Crèche, qui suite à notre réponse négative de vendre une part de notre terrain, nous interroge quant à la possibilité d'acquérir le bâtiment dans son ensemble.

A ce jour, il est rappelé que la ligue héberge le comité départemental des Deux-Sèvres et qu'avant de se prononcer sur cette question, il est opportun d'en informer et d'échanger avec Éric FERCHAUD, président du CD79, de faire évaluer le bien et de se mettre en quête d'une location avec une salle de réunion le cas échéant.

La réponse transmise tiendra compte de l'ensemble de ces aspects.

#### **2. Locaux de Villenave-d'Ornon**

Un point a été fait entre les élus suivants : Francis DEDIEU, Michel PREDIGNAC et Pierre DUFAU. Francis DEDIEU les a informés que désormais les réunions de chantier seront hebdomadaires.

De plus, la date initiale de livraison prévue le 11 septembre 2019 a été avancée au 7 août 2019. Un avenant sera présenté le 16 janvier 2019 pour signature.

Pour l'emprunt de la construction du nouveau siège, après une prise de contact avec nos deux établissements bancaires, CIC et Crédit Mutuel, qui font partie du même groupe et qui ne sont pas réactifs aux demandes de Michel PREDIGNAC, il a été décidé de se rapprocher du Crédit Agricole pour une étude de notre dossier et une proposition de prêt.

#### **3. Locaux de Limoges**

Suite à la réception de deux estimations pour les locaux de Limoges complètement différentes, il a été décidé de demander une troisième estimation.

De plus, depuis le 27 décembre 2018, le secrétariat de la ligue a déménagé dans les locaux de Gaïa.



## 5. FINANCES

### 1. Bilan financier des manifestations

Nicole MOUZET déclare qu'un bilan a été établi pour les manifestations suivantes et que chaque organisation est déficitaire :

- Tournoi central 3x3 à Biscarrosse  
Déficit de 4 800 € avec très peu de ressources liées aux inscriptions et à un peu de partenariat
- Open U13-U15 féminin à Royan  
Déficit d'environ 2 000 €
- Pré-open LFB à Villenave-d'Ornon  
Déficit de 11 000 €. Il est nécessaire de déterminer la pertinence de ces manifestations et surtout des lieux. Il est essentiel de promouvoir notre discipline mais en s'assurant de ne pas perdre trop d'argent.

Il est demandé à Ghyslaine ROUANE de commencer à travailler sur le prochain pré-open LFB afin de trouver une salle qui pourrait accueillir cette manifestation en tenant compte du cahier des charges.

- Automnales à Poitiers  
Déficit de 4 000 €
- Salon Vivons 100% sport à Bordeaux  
Déficit de 2 000 € liés aux déplacements. Aucune ressource pour cette manifestation. Mais il est nécessaire d'être représenté. C'est aussi un moyen de communication.

### 2. Frais de déplacements des commissions

La trésorière demande aux commissions de bien vouloir respecter leur budget surtout en matière de frais de déplacements car à ce jour, cette ligne budgétaire fait apparaître 27 000 € de dépenses pour un budget de 37 000 €. La commission régionale des officiels est la commission la plus consommatrice mais c'est également une commission très vaste.

Les élus s'entendent pour dire qu'il a été nécessaire en début de saison de se réunir afin que les membres des commissions issus des divers secteurs apprennent à se connaître et mettent en place le fonctionnement des commissions.

L'étendue de notre territoire entraîne obligatoirement des frais plus denses mais l'échange humain est important.

Cependant, il est nécessaire d'être vigilant.

### 3. Notes de frais non soldées hors élus

Nicole MOUZET va transmettre aux élus concernés la liste des membres de leur commission qui n'ont pas remis au service comptable les pièces nécessaires au paiement de leurs notes de frais, à savoir la copie de la carte grise du véhicule qu'ils ont utilisé pour le déplacement et/ou les originaux des tickets de péage.



Pierre DUFAU déclare que toutes les notes de frais non réglées à ce jour, sont « bloquées » à sa demande ou celle de David SEGUIN. Le président souhaitant une rigueur absolue dans les procédures et donc dans celles liées au règlement, en l'absence des documents adéquats, les demandes de remboursement restent en attente de paiement.

#### 4. Dettes du groupement sportif de l'Atlantique Basket Pays Rochelais 17

Le groupement sportif de l'Atlantique Basket Pays Rochelais 17 a une dette assez importante auprès de la ligue. Suite à un courrier émis, la trésorière a reçu un courriel disant que la somme à régler le sera en fin de ce mois de janvier 2019.

#### 5. Retenues sur facture à régler : La Rochelle Rupella 17

Suite à la retenue, d'un soi-disant trop payé l'an passé auprès de la ligue Poitou-Charentes, sur une facture émise par le service comptable de la ligue Nouvelle-Aquitaine, Pierre DUFAU a demandé au club de La Rochelle Rupella 17 de bien vouloir lui transmettre un grand livre complet car il n'est pas acceptable de voir apparaître des retenues sur factures à payer.

Il est rappelé à l'ensemble des groupements sportifs que toute retenue sur facture à payer sera considérée comme dette auprès de la ligue et donc déclaré comme non en règle auprès des instances fédérales.

#### 6. Pôle espoirs de Poitiers : Dettes de pensions 2017 - 2018

A ce jour, nous avons deux pensions émanant de la ligue Poitou-Charentes en attente de règlement. Les familles doivent respectivement 1 652 € et 1 028 €, déductions des subventions faites.

Il est décidé d'adresser un courrier recommandé avec accusé de réception en proposant un échéancier sous peine de recours d'huissier.

### 6. EVENEMENTIEL

#### 1. Candidature assemblée générale fédérale 2021

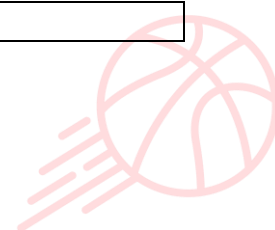
Le président de la ligue et les membres du comité directeur souhaitant organiser une assemblée générale fédérale, il a été décidé de candidater pour celle de 2021.

Pour cela, deux sites ont été étudiés : Pau et Poitiers au Futuroscope.

Après discussion concernant les moyens de transports, les hébergements, les infrastructures et la pertinence de cette candidature pour 2021, le président met au vote la ville de Pau pour l'organisation de l'assemblée générale fédérale de 2021 :

Contre :	0
Abstention :	1
Pour :	8

**Validation à la majorité par le Bureau Régional**



## 2. Assemblée générale de la ligue à Brive-la-Gaillarde

Pour l'assemblée générale de la ligue à Brive en juin 2019, Ghyslaine ROUANE propose qu'elle se tienne de 10<sup>H</sup> à 17<sup>H</sup>.

Le déroulé serait un accueil à 9<sup>H</sup>30 pour un début à 10<sup>H</sup> avec des ateliers (Colosse aux pieds d'Argile, ...) et un forum dédié à la commission sportive suite aux souhaits des groupements sportifs et l'après-midi, l'assemblée générale statutaire.

Ghyslaine ROUANE rapporte la volonté du maire de Brive-la-Gaillarde d'animer l'extérieur du lieu de réception par un tournoi 3x3 de jeunes par exemple.

## 7. MISE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL

Le président a demandé que des groupes de travail soient mis en place pour certains sujets tels que :

- les officiels, la caisse de péréquation et le coût de la formation :

Membres du groupe : Nicole MOUZET et François WATRIN  
Date limite de propositions : 15 février 2019

- l'uniformité des pôles espoirs :

Membres du groupe : Nicole MOUZET (partie financière), Jocelyn CHARRIER, Patrick HENRI, Michel PREDIGNAC, Jean-Paul ROBERT et François WATRIN  
Date limite de propositions : 16 mars 2019 pour la réunion des membres du comité directeur

- la commission sportive :

Phase de la réflexion :

- Extraction des premières bases de la réflexion

Membres du groupe : Sylvain BRACONNIER, Alain SALMON, David SEGUIN et les responsables de chaque secteur (Claude DUQUERROY et Alain VOIEMENT)

Date limite : 16 mars 2019 pour la réunion du comité directeur

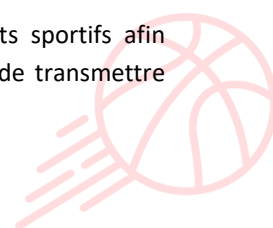
- Réflexion au sein des secteurs

Membres du groupe : Les membres des commissions sportives par secteurs sous l'animation des responsables de secteur respectifs (Sylvain BRACONNIER, Claude DUQUERROY et Alain VOIEMENT)

Date limite : Avril 2019

Proposition finale : Mi-mai, le dossier est clos afin de préparer dans de bonnes conditions notre intervention lors de l'assemblée générale.

Pierre DUFAU souhaite organiser des réunions par secteur en conviant l'ensemble des groupements sportifs afin d'aborder divers sujets relatifs à notre territoire dont la commission sportive. Il est donc nécessaire de transmettre l'ensemble des propositions des groupes de travail en amont.



Il est donc rappelé les dires des élus lors de la réunion des membres du comité directeur du 5 janvier 2019 quant à la réforme des championnats.

Pour les championnats jeunes, le groupe de travail doit proposer un nouveau canevas applicable dès la saison prochaine.

Pour le championnat senior féminin, il est impératif pour l'équité sportive sur l'ensemble de notre territoire de créer un troisième niveau sur les secteurs nord et est.

Pour la pré-nationale masculine (RM1), le CCR avait validé et prévu un passage, dès la saison prochaine, à 2 poules territoriales au lieu des 3 actuelles. Après réflexion il s'avère que l'évolution possible de la NM3 pourrait impacter cette division pré-nationale. Il convient donc d'être prudent et de différer la mise en place de ce niveau à 2 poules. Il est donc proposé, pour la saison 2019 - 2020 de garder le format actuel de 3 poules territoriales et de réfléchir, dès que les modalités d'évolution de la NM3 et le calendrier qui en découle seront connus, de la suite à donner.

Quant à la pré-nationale féminine (RF1), le CCR a validé le passage à 2 poules dès la saison 2019 - 2020 et aucune évolution de la NF3 n'est prévue d'un point de vue fédéral. Il convient donc de préparer au mieux ce passage à 2 poules territoriales.

Dans le même temps cela va permettre la création d'un niveau RF3 sur l'ensemble de notre territoire Nouvelle-Aquitaine. Le système de montées des départements et de descentes de RF2 va nous permettre d'effectuer au mieux cette transition.

Là encore notre volonté sera de mettre de la cohérence au niveau de notre pyramide régionale avec 2 poules de PNF, 3 poules de RF2 et 4 poules RF3.

Pour poursuivre, il est demandé d'informer les groupements sportifs quant aux phases finales et de lancer les appels à candidatures pour les finales. Il faut également transmettre les changements règlementaires.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

### 1. Aurore LE MANAC'H

Le président de la ligue a reçu un courrier d'Aurore LE MANAC'H demandant qu'en pré-nationale, une place dans une poule soit réservée pour une équipe espoir U21. Elle souhaiterait que cette équipe soit centralisée sur Agen.

Alain SALMON est chargé de lui apporter une réponse.

### 2. Opération ballon 3x3

L'opération ballon 3x3 est toujours d'actualité. Un courriel de relance va être adressé à l'ensemble des comités départementaux.

De plus, suite à une enquête adressée par la ligue pour la mise en place de championnats 3x3 départementaux, peu de comités départementaux ont répondu.



### 3. Statut de l'entraîneur : Lons Basket

Le club de Lons Basket a interpellé Éric CAMBLATS quant à la revalidation de son entraîneur d'équipe de jeunes.

En effet, cette saison, une équipe qui accède au championnat régional jeunes en deuxième phase n'a pas d'obligation au regard du statut de l'entraîneur.

Se pose donc la question de l'équité dès lors que dans un même championnat, certaines équipes se doivent d'être conformes du fait de leur participation à la première phase régionale alors qu'elles vont rencontrer des équipes qui n'ont aucune obligation du fait de leur accession à la mi saison.

Un courrier de réponse sera adressé en les informant que ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de bureau.

### 4. Challenge benjamins

Michel PREDIGNAC aborde l'organisation du challenge benjamins sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine et en parallèle un tournoi 3x3 jeunes. Il demande qu'une harmonisation soit faite sur l'ensemble des secteurs (épreuves du challenge, repas convivial et tournoi 3x3).

Il souhaiterait que ces organisations soient réalisées par les CTF de la ligue. Après discussion, il est décidé de confier ce dossier à Éric FERCHAUD et Frédérique POLLET.

### 5. Pôle espoirs : Intégration

Il se pose un cas particulier d'enfant qui est susceptible d'intégrer un pôle espoirs mais qui au vu de son lieu d'habitation dépend de celui de Limoges alors qu'en terme de distance, le pôle espoirs le plus proche est celui de Mont-de-Marsan. Quel est donc son lieu d'affectation ?

Pierre DUFAU voit en cette interrogation, la véritable nécessité d'harmonisation des pôles espoirs en matière de prestation et de coût. La directrice technique régionale sera chargée d'apporter une réponse.

De plus, les élus abordent le fait qu'ils ont appris fortuitement qu'une réunion de l'équipe technique régionale du secteur est avait été programmée par le CTS, Thierry ROSES et qu'aucun élu en charge de la technique (Éric FERCHAUD et/ou François WATRIN) n'était informé. Le président va demander à Frédérique POLLET de rappeler les procédures.

### 6. TIC U12

Michel PREDIGNAC souhaite connaître le nom de la personne chargée de la coordination du TIC U12. L'organisation de ce tournoi est confiée à Frédérique POLLET.



#### 7. Conseiller technique sportif

Le vice-président en charge du pôle administratif et financier souhaiterait pouvoir disposer des lettres de missions et des emplois du temps des CTS. De plus, afin de prévoir les frais de déplacements, il souhaiterait que ces personnels adressent en début de mois, un planning mensuel de leur déplacement.

#### 8. Facture téléphonique

Michel PREDIGNAC fait constater qu'après renseignements pris, certains CTS et/ou CTF de la ligue disposent de téléphones mobiles pris en charge par la ligue et que certains émettent des communications hors métropole.

Il demande donc aux élus du bureau de se positionner et de pouvoir refacturer à ces personnels le montant de ces hors forfaits (20 € HT).

Pour Ghyslaine ROUANE, à ce jour, il est préférable de leur en faire la remarque et de rappeler que les communications à l'international sont interdites. Il est cependant nécessaire de connaître la raison des appels (professionnels ou personnels).

#### 9. Missions de la commission démarche citoyenne

Florence LAGOUEYTE, par le biais de la vice-présidente en charge de son pôle, voudrait savoir si le sport santé est une mission de sa commission démarche citoyenne. Les élus répondent par la négative. De plus, il est annoncé que Jean-Luc BUGEAUD, médecin régional menait déjà des actions à ce sujet. Pierre DUFAU doit s'entretenir avec lui.

#### 10. BP JEPS spécialité basketball

Joël POUSTIS annonce le début de la formation du BP JEPS spécialité basketball ce lundi 14 janvier 2019 à Pessac avec sept candidats.

**Séance levée à 22<sup>h</sup>35**

Secrétaire Général  
David SEGUIN



Président de la Ligue  
Pierre DUFAU





ANNEXE

Fiche de poste

**AGENT DE DEVELOPPEMENT 3 X 3**

Lieu de travail :	BORDEAUX
Intitulé :	Agent de développement 3 x3
Type de contrat :	CDI
Statut :	Groupe 3 de la CCNS
Durée et spécificité(s) du poste :	Temps partiel (24 <sup>h</sup> par semaine) - Travail les week-ends et en soirées
Rémunération :	Conforme CCNS

- **Missions**

L'agent de développement 3 x 3, sous l'autorité du Président de la ligue régionale ou de son représentant, exercera l'emploi d'agent de développement sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.  
Il travaille également en réseau avec les services de la FFBB et les agents de développement territoriaux des ligues régionales et comités départementaux.

- **Définitions / Activités**

- Assiste les dirigeants des CD ou LR dans la mise en place et le développement de l'activité 3x3 sur leur territoire
- Création de tournois homologués par la Fédération Française de Basketball
- Création d'un Tournoi Central homologué par la FFBB, permettant d'accéder à l'Open de France
- Soutien auprès des clubs et des comités départementaux lors de l'organisation de tournois 3x3 (lien avec la FFBB, démarches administratives, communication interne et externe, marketing, etc.)

- **Autonomie**

- Dispose d'une large autonomie découlant des délégations permanentes dont il doit répondre.

- **Pré-qualification**

- Connaître la FFBB et son réseau
- Connaître l'organisation du mouvement sportif
- Animer et gérer un événement sportif de basket-ball
- Connaître la stratégie fédérale du 3x3 et la déclinaison régionale
- Titulaire du Permis « B »

- **Compétences requises**

- Organisation
- Méthode
- Rigueur administrative
- Aisance relationnelle
- Adaptabilité
- Confidentialité

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10/02/2019**

**Déposer CV et lettre de motivation à l'adresse : [rh@nouvelleaquitainebasketball.org](mailto:rh@nouvelleaquitainebasketball.org)**

**Fiche de poste**  
**DIRECTEUR TERRITORIAL**

Lieu de travail :	BORDEAUX
Intitulé :	Directeur territorial
Type de contrat :	CDI
Statut :	Cadre de la CCNS
Durée et spécificité(s) du poste :	Cadre au forfait jour / Travail les week-ends et en soirées
Rémunération :	A négocier suivant expérience - Conforme CCNS

- **Missions**

Le directeur territorial, sous l'autorité du Président de la ligue régionale ou de son représentant, est responsable de la mise en œuvre de la politique de l'association et de la coordination administrative, financière, humaine, et sportive de l'association.

Il travaille également en réseau avec les services de la FFBB et les autres directeurs territoriaux de ligues régionales.

**Gestion administrative et financière :**

- Il propose au comité directeur des orientations stratégiques.
- Il participe à la préparation du budget et suit le budget réalisé.
- Il recherche des financements.
- Il organise et coordonne la vie statutaire de l'association.
- Il organise l'activité et l'animation de l'équipe administrative.

**Gestion humaine :**

- Il propose et met en place une politique de ressources humaines.
- Il assure la gestion et la coordination des ressources humaines de l'association.
- Il manage les salariés de l'association.

**Gestion sportive :**

- Il propose au comité directeur des orientations stratégiques.
- Il est chargé de mettre en place et de coordonner les actions de l'association.

- **Responsabilité**

- Il dispose d'une délégation permanente de responsabilité des instances dirigeantes.
- Il participe à la préparation et à l'exécution du budget.
- Il est responsable par délégation de la gestion des ressources humaines de l'association, notamment du suivi de la Convention Collective Nationale du Sport et de l'application des lois et décrets régissant les salariés.
- Il est par délégation, chargé des missions de représentation et des relations avec les partenaires institutionnels et financeurs (municipalité, Conseils départemental et régional, Comités départementaux ou Fédération).

- **Autonomie**

Il dispose d'une large autonomie découlant des délégations permanentes dont il doit répondre. Il est placé sous l'autorité du Président dont il dépend, qui exerce un contrôle sur les résultats des objectifs fixés.

- **Technicité**

- Il maîtrise les techniques liées à sa fonction de directeur.
- Il dispose de compétences en matière de gestion financière.
- Il a une bonne connaissance de la pratique et de la réglementation administrative, sociale et sportive.
- Il a des compétences managériales avérées et reconnues.
- Il a de bonnes connaissances informatiques (traitement de texte, tableur...).
- Il a des qualités organisationnelles, rédactionnelles et le sens du contact.
- Il possède une qualification ou une expérience professionnelle suffisante lui permettant d'exercer les missions confiées.

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10/02/2019**

**Déposer CV et lettre de motivation à l'adresse : [rh@nouvelleaquitainebasketball.org](mailto:rh@nouvelleaquitainebasketball.org)**